COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS



Réunion restreinte du 19 février 2020 à Champigneulles

Président de séance : M. Jacky Thiébaut

Présents: Mme Elisabeth Blaise, MM. Patrice Grethen (DTR) et Pascal Rohn

ART 12 DU STATUT DES EDUCATEURS

Championnat régional 1

La commission étudie la situation actuelle des clubs.

Des courriers vont être envoyés :

- à certains clubs pour leur rappeler la règlementation précise concernant l'encadrement ;
- à tous les clubs pour leur rappeler le règlement sur les absences des éducateurs.

Championnat régional 2

La commission étudie la situation actuelle des clubs.

Des courriers vont être envoyés :

- à certains clubs pour leur rappeler la règlementation précise concernant l'encadrement;
- à tous les clubs pour leur rappeler le règlement sur les absences des éducateurs.

CHAMPIONNATS JEUNES LIGUE

La commission étudie la situation actuelle des clubs. Certains clubs ne sont pas en règle avec les obligations d'encadrement (niveau de diplôme insuffisant).

Cette saison étant une saison de transition, aucune sanction ne sera appliquée.

Des courriers vont être envoyés aux clubs non en règle pour les en informer.

CHAMPIONNATS FEMININS LIGUE

La commission étudie la situation actuelle des clubs. Peu de clubs ne sont pas en règle avec les obligations d'encadrement.

Cette saison étant une saison de transition, aucune sanction ne sera appliquée.

Des courriers vont être envoyés aux clubs non en règle pour les en informer.

DIVERS

Courier du préfet du Haut Rhin concernant un éducateur possédant une licence « technique régional » dans le département

Après lecture des différents courriers et avis du service juridique de la LGEF, la commission demande au service Licences de supprimer la licence 2019/2020 de l'éducateur.

Un tour de table est effectué.

Le président remercie les membres de leur présence et leur donne rendez-vous pour la prochaine réunion.

Le président de séance La secrétaire

Jacky Thiébaut Elisabeth Blaise